

REPUBLIQUE FRANCAISE

=====

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE GAP**

Le dix-sept juin deux mille vingt-deux à 18h15,
Le Conseil Municipal de la Ville de Gap, s'est réuni en l'hémicycle de l'Hôtel de Ville,
après convocation légale, sous la présidence de M. Roger DIDIER .

NOMBRE DE CONSEILLERS	En exercice : 43 Présents à la séance : 33
DATE DE LA CONVOCATION	10/06/2022
DATE DE L'AFFICHAGE PAR EXTRAIT DE LA PRESENTE DELIBERATION	24/06/2022

OBJET :

**Participation financière pour les convois d'aide humanitaire à destination de l'Ukraine
- Versements auprès de transporteurs**

Étaient présents :

M. Roger DIDIER , Mme Maryvonne GRENIER , M. Olivier PAUCHON , Mme Rolande LESBROS , M. Jérôme MAZET , Mme Paskale ROUGON , M. Jean-Louis BROCHIER , Mme Catherine ASSO , Mme Solène FOREST , M. Daniel GALLAND , M. Jean-Pierre MARTIN , M. Vincent MEDILI , Mme Françoise DUSSERRE , M. Claude BOUTRON , Mme Ginette MOSTACHI , M. Pierre PHILIP , Mme Chantal RAPIN , M. Joël REYNIER , Mme Françoise BERNERD , M. Richard GAZIGUIAN , M. Gil SILVESTRI , Mme Chiara GENTY , M. Alexandre MOUGIN , Mme Evelyne COLONNA , Mme Sabrina CAL , M. Alain BLANC , M. Eric MONTOYA , Mme Christiane BAR , M. Eric GARCIN , Mme Pimprenelle BUTZBACH , M. Nicolas GEIGER , Mme Marie-José ALLEMAND , M. Michel BILLAUD
Conseillers Municipaux, formant la majorité des membres en exercice.

Excusé(es) :

M. Cédryc AUGUSTE procuration à M. Richard GAZIGUIAN, Mme Zoubida EYRAUD-YAAGOUB procuration à M. Vincent MEDILI, Mme Martine BOUCHARDY procuration à Mme Catherine ASSO, Mme Mélissa FOULQUE procuration à M. Jean-Louis BROCHIER, M. Fabien VALERO procuration à Mme Sabrina CAL, M. Bruno PATRON procuration à M. Daniel GALLAND, Mme Charlotte KUENTZ procuration à M. Nicolas GEIGER, Mme Isabelle DAVID procuration à M. Eric GARCIN

Absent(s) :

M. Christophe PIERREL, Mme Pauline FRABOULET

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mme Solène FOREST, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il(elle) a acceptées.

Le rapporteur expose :

Dans le contexte actuel de guerre en Ukraine, la Ville de Gap souhaite participer à l'effort collectif d'aide humanitaire à destination de la population ukrainienne.

Pour ce faire, la collectivité a été à l'initiative de convois rassemblant plusieurs tonnes de dons émanant des concitoyens, associations, entreprises du département (lots de vêtements, produits d'hygiène, nourriture...).

Les transporteurs DAVIN et DEVOLUY, ont donc été sollicités pour l'acheminement de ces dons par semi-remorque jusqu'à certains pays européens limitrophes, tels que la Pologne ou la Roumanie.

La ville de gap dans la continuité de cette démarche, souhaite participer financièrement à ces frais de transport.

Décision :

Il est proposé, sur l'avis favorable de la commission des Finances et du Budget réunie le 2 juin 2022 :

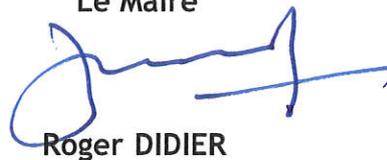
Article unique: d'autoriser le paiement des frais engagés lors de ces convois d'aide humanitaire à destination de l'Ukraine, à chacune des entreprises de transport suivantes :

- pour la société TRANSPORTS DAVIN: 4 967,77 € TTC
- pour la société TRANSPORTS DEVOLUY: 3 471,60 € TTC.

Mise aux voix cette délibération est adoptée ainsi qu'il suit :

- POUR : 41

Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Roger DIDIER', is written over a printed name.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 24 JUIN 2022

Affiché ou publié le : 24 JUIN 2022